

BAREME DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

LYON

HONORAIRES DE LOCATION BAUX D'HABITATION

	F1 < 30 m²	F1 > 30 m²	F2	F3	F4	F5 et Maison Inférieurs à 80 m²	Biens Supérieurs à 80 m²
Entremise et négociation	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	250.00 €
Visites, constitution du dossier, bail	200.00 €	300.00 €	330.00 €	400.00 €	470.00 €	540.00 €	13€/m ² plafonnés à 1 mois de loyer HC
Etat des lieux	60.00 €	90.00 €	120.00 €	150.00 €	180.00 €	210.00 €	
TOTAL Propriétaire	310.00 €	440.00 €	500.00 €	600.00 €	700.00 €	800.00 €	

	F1 < 30 m²	F1 > 30 m²	F2	F3	F4	F5 et Maison Inférieurs à 80 m²	Biens Supérieurs à 80 m²
Visites, constitution du dossier, bail (tarif légal 10 €/m ²)	200.00 €	300.00 €	330.00 €	400.00 €	470.00 €	540.00 €	10€/m ²
Etat des lieux (tarif légal 3 €/m ²)	60.00 €	90.00 €	120.00 €	150.00 €	180.00 €	210.00 €	3€/m ²
TOTAL Locataire	260.00 €	390.00 €	450.00 €	550.00 €	650.00 €	750.00 €	Plafonné à 1 mois de loyer HC

HONORAIRES DE LOCATION AUTRES BAUX :

2 mois de loyers HT

IMPRIME PREPARATOIRE A LA DECLARATION DES REVENUS FONCIERS

39,00 €uros TTC

REMBOURSEMENT AU REEL DES FRAIS et débours engagés pour le compte du propriétaire, tels que frais de lettres recommandées, de recherche de concierges, gardiens, employés (annonce presse, etc ...)

GESTION DES SUBVENTIONS

100,00 € TTC + 1 % DE LA SUBVENTION

GESTION SINISTRES IMPORTANTS

1 % DE L'INDEMNITE D'ASSURANCES

ASSISTANCE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE COPROPRIETE

75,00 €UROS TTC

(sous réserve de la disponibilité du gestionnaire)

Ces honoraires sont révisables chaque année au 1^{er} janvier par arrêté du ministre chargé du logement en fonction de la variation annuelle du dernier indice de référence des loyers.